## PROVINCE DE QUÉBEC

42<sup>E</sup> LÉGISLATURE

2<sup>E</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 18 MARS 2022

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 18 mars 2022

Aujourd'hui, à dix heures, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant:

nº 24 Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel du Québec afin d'y prévoir le pouvoir d'exiger qu'une personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de savoir où elle se trouve

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.